



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Direction générale Développement organisationnel et services
Direction Ressources humaines
La directrice

Son Excellence Madame l'Ambassadrice/Monsieur l'Ambassadeur
Représentant(e) permanent(e) de l'État membre auprès de
l'Union européenne

(par courrier électronique)

Bruxelles, le 22 octobre 2025

Objet: **Détachement auprès du secrétariat général du Conseil d'un(e) expert(e) national(e) dans le domaine de la défense commerciale et de l'égalité des conditions de concurrence**

Réf.: SNE/04/2025 (COMPET.3) – 1 poste (500479)

Madame, Monsieur,

Le Conseil de l'UE joue un rôle central dans l'élaboration de la politique commerciale de l'Union européenne, en donnant des mandats de négociation, en adoptant des accords commerciaux et en tant que colégislateur avec le Parlement européen. Au sein du secrétariat général du Conseil, une équipe spécialisée de 12 collègues soutient ces travaux en assistant cinq comités de la politique commerciale (CPC), en coordonnant les discussions sur le commerce international, en préparant les travaux politiques et les activités législatives pour le Conseil des affaires étrangères dans sa formation réunissant les ministres du commerce, et en assurant la liaison avec la commission INTA afin de garantir une coopération législative harmonieuse.

Le secrétariat général du Conseil recherche un(e) expert(e) national(e) pour rejoindre sa direction Commerce. L'expert(e) national(e) fournira des conseils politiques et procéduraux détaillés sur les questions de défense commerciale et d'égalité des conditions de concurrence, et élaborera des rapports stratégiques, des discours et des documents d'information spécialisés, y compris des infographies.

Au cours de son détachement, la personne retenue aura la possibilité de travailler sur des politiques qui auront un effet direct sur l'avenir de l'Europe, d'interagir avec des parties prenantes internationales importantes et de participer à des négociations à haut niveau dans un environnement dynamique et collaboratif. En outre, le SGC reconnaît l'importance de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et propose des horaires flexibles ainsi que la

possibilité de travailler à distance une partie du temps pour répondre aux besoins tant personnels que professionnels.

La description du poste, qui précise les qualifications et l'expérience requises, figure en annexe.

La durée du détachement est de deux ans et peut faire l'objet d'une prorogation pour une durée totale n'excédant pas quatre ans. Veuillez noter qu'en application de l'article 5 de la décision (UE) 2015/1027 du Conseil, ce détachement pourrait, dans des cas exceptionnels, être prorogé pour une durée supplémentaire de deux ans.

L'expert(e) devrait idéalement prendre ses fonctions au secrétariat général du Conseil au plus tard le **1^{er} janvier 2026**.

Les conditions du détachement, y compris les indemnités versées par le Conseil, sont fixées dans la décision du Conseil du 23 juin 2015 relative au régime applicable aux experts détachés auprès du secrétariat général du Conseil (décision (UE) 2015/1027 du Conseil, JO L 163 du 30.6.2015, abrogeant la décision 2007/829/CE). Conformément à l'article 2 de cette décision, les expertes et experts nationaux détachés doivent avoir la nationalité d'un État membre de l'UE.

Les États membres sont invités à proposer des candidats et candidates qualifiés pour ce poste.

Les actes de candidature devront préciser le ou les points de contact nationaux responsables pour chaque candidature. Les actes de candidature devront être accompagnés d'un curriculum vitæ précisant toutes les fonctions exercées jusqu'à présent et les diplômes ou autres titres obtenus, ainsi que d'une lettre de motivation.

Les réponses à la présente lettre doivent être transmises par courrier électronique, au plus tard le **10 novembre 2025 à 17 heures HEC**, à l'adresse suivante: seconded.national.experts@consilium.europa.eu.

Le service compétent et la direction des ressources humaines examineront conjointement les demandes reçues, décideront quels candidats et candidates seront retenus dans une première sélection et conduiront les entretiens. L'autorité investie du pouvoir de nomination prendra une décision de nomination sur la base du résultat de la procédure de sélection. Le secrétariat général du Conseil pourra également décider d'utiliser la liste d'aptitude pour pourvoir, à l'avenir, d'éventuels postes vacants correspondant au même profil.

Si nécessaire, de plus amples informations peuvent être obtenues auprès du secrétariat général du Conseil en s'adressant à M. Juan Burgos, direction Commerce, tél. +32 (0)2 281 2931, courriel: juan.burgosmorales@consilium.europa.eu.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

[signé par voie électronique]

Rebekka Wiemann

Annexes

Annexe 1 – Description du poste

**Expert(e) national(e) détaché(e) (END)
auprès du secrétariat général du Conseil de l'Union européenne**

**DG COMPET
Direction Commerce (COMPET.3)**

Réf.: SNE/04/2025 (COMPET.3) – 1 poste (500479)

Description du poste

Au sein de la direction générale Compétitivité et commerce (DG COMPET), les principales responsabilités de la direction Commerce (COMPET.3) sont les suivantes:

- le soutien au Conseil européen et à son ou sa président(e), notamment par des conseils stratégiques dans le domaine du commerce;
- le soutien au groupe "Questions commerciales" et aux comités de la politique commerciale (CPC) y compris dans les formations "Membres titulaires", "Membres suppléants", "Experts (services et investissements)" et "Système de préférences généralisées";
- la préparation du Conseil des affaires étrangères (Commerce);
- le commerce international.

A. Principales tâches et responsabilités

Nous recherchons un(e) expert(e) national(e) détaché(e) pour appuyer nos travaux sur les questions de défense commerciale et d'égalité des conditions de concurrence.

Les questions de défense commerciale et d'égalité des conditions de concurrence occupent une place de plus en plus centrale dans la politique commerciale de l'UE, sous l'effet de changements mondiaux tels que la démondialisation, la réorientation des flux commerciaux et la nécessité d'un suivi plus rigoureux. Les initiatives récentes de la Commission dans tous les secteurs - automobile, acier et aluminium, produits pharmaceutiques - intègrent systématiquement des éléments liés à l'égalité des conditions de concurrence. En particulier, la communication sur l'acier appelle à la suppression de la règle du droit moindre et à une application plus stricte des règles d'origine dans les instruments de défense commerciale (IDC).

Afin de soutenir ce programme qui connaît des changements constants, vous suivrez et analyserez l'évolution de la situation en matière de défense commerciale aux niveaux de l'UE et international, y compris les mesures antidumping, les mesures compensatoires et les mesures de sauvegarde, et contribuerez au réexamen et à la mise en œuvre des règlements relatifs aux instruments de défense commerciale conformément à l'évolution des priorités de la Commission.

Vous assurerez le suivi des plans d'action et des communications de la Commission, en apportant votre contribution sur les aspects liés à l'égalité des conditions de concurrence. En outre, vous soutiendrez la coordination interne en ce qui concerne la politique commerciale, en particulier dans le cadre des comités de la politique commerciale et du groupe "Questions commerciales".

Vous serez notamment chargé(e) de l'analyse politique de dossiers afin de faciliter la prise de décision du président du Conseil européen, des membres du Conseil, des présidences, de la secrétaire générale et de l'encadrement supérieur. Vous rédigerez des rapports stratégiques spécialisés et des documents d'information sur les questions de défense commerciale et d'égalité des conditions de concurrence, et vous donnerez des conseils stratégiques et procéduraux de qualité.

Votre travail contribuera également à l'élaboration des politiques au sens large, y compris par la rédaction de documents clés liés aux actes législatifs. Vous soutiendrez le bon fonctionnement du Conseil des affaires étrangères dans sa formation "Commerce" et fournirez des analyses et des orientations sur la politique commerciale multilatérale, couvrant les règles de l'UE et de l'OMC, les droits de douane, les accords commerciaux et les négociations avec les principaux partenaires mondiaux. Ce poste offre une occasion unique de façonner la politique de défense commerciale et de promouvoir une concurrence loyale au sein de l'UE et au-delà.

B. Conditions générales

Conformément à la décision¹, le ou la candidat(e) doit:

- être au service de son employeur, dans un cadre statutaire ou contractuel, depuis au moins douze mois avant son détachement;
- rester au service de son employeur durant toute la durée du détachement;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans à temps plein dans des fonctions administratives, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, en rapport avec les fonctions qui lui sont confiées;
- avoir la nationalité d'un des États membres de l'Union européenne;
- avoir une connaissance approfondie d'une langue officielle de l'UE² et une connaissance satisfaisante d'une deuxième langue pour l'accomplissement de ses tâches.

¹ Décision du Conseil du 23 juin 2015 relative au régime applicable aux experts détachés auprès du secrétariat général du Conseil.

² Les langues de l'UE sont les suivantes: l'allemand, l'anglais, le bulgare, le croate, le danois, l'espagnol, l'estonien, le finnois, le français, le grec, le hongrois, l'irlandais, l'italien, le letton, le lituanien, le maltais, le néerlandais, le polonais, le portugais, le roumain, le slovaque, le slovène, le suédois et le tchèque.

C. Qualifications et expérience

- Un niveau d'enseignement dans un domaine pertinent, comme le droit commercial international, l'économie ou les sciences politiques, avec une spécialisation en politique commerciale ou en gouvernance de l'UE, correspondant à un cycle complet d'études universitaires de trois années au moins, sanctionné par un diplôme, ou une formation professionnelle équivalente sanctionnée par un diplôme ou un certificat délivré par un établissement d'études supérieures ou par un établissement ou une école tels qu'une école nationale de magistrature ou de police.
- Une spécialisation supplémentaire ou la participation à des cours sur les instruments de défense commerciale de l'UE (par exemple, les mesures antidumping, les mesures compensatoires ou les mesures de sauvegarde), le droit et le règlement des différends de l'OMC, les processus institutionnels de l'UE, en particulier dans le domaine commercial.
- Une expertise avérée en matière d'instruments de défense commerciale et de politique commerciale de l'UE.
- Une solide expérience des processus des comités de la politique commerciale/du groupe "Questions commerciales" et une connaissance des comités de la Commission chargés des questions liées à la défense commerciale et aux obstacles au commerce.
- Une bonne maîtrise de l'anglais, la connaissance du français constituant un atout.

D. Compétences requises

- Proactivité et aptitude à travailler de manière autonome avec un grand sens des responsabilités.
- Sensibilité politique dans la compréhension de dossiers complexes.
- Solides capacités d'analyse et de jugement.
- Sens critique et capacité à résoudre les problèmes.
- Capacité à établir et à entretenir des relations constructives avec un large éventail de parties prenantes.
- Capacité à planifier et à organiser ainsi qu'à produire des résultats de qualité dans les délais impartis.
- Excellentes aptitudes en matière de communication interpersonnelle.

E. Habilitation de sécurité

Habilitation de sécurité nationale au niveau SECRET UE/EU SECRET. Cette habilitation de sécurité doit être obtenue par le candidat ou la candidate auprès de ses autorités compétentes avant le détachement auprès du secrétariat général du Conseil. La validité de l'habilitation doit couvrir toute la durée du détachement. À défaut, le secrétariat général se réserve le droit de refuser le détachement du candidat ou de la candidate en tant qu'expert(e) national(e).

Le SGC est attaché à la diversité et à l'inclusion. Nous recherchons activement la diversité et promouvons l'inclusion au sein de notre personnel. Le SGC est ouvert à toutes les différences liées à des caractéristiques géographiques et démographiques ou à des identités, et nous croyons fermement que la diversité enrichit nos perspectives, améliore notre performance et accroît notre bien-être. Aussi, nous encourageons vivement les candidatures de toutes les personnes qualifiées issues d'horizons divers, sur la base géographique la plus large possible parmi les États membres de l'UE.

Veuillez trouver ici le [lien](#) vers la déclaration de confidentialité concernant le traitement de vos données à caractère personnel.

De plus amples informations sur la nature du poste peuvent être obtenues auprès du secrétariat général du Conseil en s'adressant à M. Juan Burgos, direction Commerce, tél. +32 (0)2 281 2931, courriel: juan.burgosmorales@consilium.europa.eu.

